

**Zeitschrift:** Kinema  
**Herausgeber:** Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband  
**Band:** 7 (1917)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Die Zone des Todes [Schluss]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-719669>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Exploration cinématographique au grand glacier d'Aletsch.

Mr. Frederick Burlingham, le cinématographiste bien connu, qui depuis des années a travaillé pour faire voir dans le monde entier les merveilles de la Suisse, vient de finir un nouveau film peu ordinaire.

Avec les chiens polaires du Jungfraujoch il vient d'explorer le Grand Glacier d'Aletsch, le plus grand du monde en dehors de l'Himalaya et des régions arctiques, et il a réussi à apporter des scènes de haut intérêt et tout à fait inédites.

Parti du Jungfraujoch avec plusieurs guides, des chiens et un traineau ils ont longé la muraille glacée de la Jungfrau, exploré plusieurs grandes crevasses dans le Jungfrau firn où un accident assez sérieux a failli se produire. Dans les recherches de scènes tout à fait intéressantes Mr. Burlingham marchait devant au milieu des crevasses dont plusieurs se trouvaient cachées par des ponts de neige. On savait la place dangereuse et les précautions avaient été prises. Malgré tout, à la traversée d'un pont a cédé, laissant le cinématographiste accroché au bord, tenu par la corde, mais avec ses jambes dans la vide.

Dans l'après-midi ils ont réussi à cinématographier une tourmente de neige sur le glacier d'Aletsch, scènes qui ressemblent peu à celles généralement connues des touristes en Suisse.

La caravane a resté quelque temps à la Concordia-Hütte dans un site splendide avec des kilomètres de glacier de tous cotés. Plus tard ils ont exploré le fameux lac de Märjelen avec ses icebergs et barrières de glace 40 mètres de hauteur; ils ont rapporté le premier document cinématographique de ce lac phantastique.

Désormais les amateurs explorateurs, chercheurs de sensations, n'ont plus besoin d'aller aux pays arctiques. Ils peuvent partir le matin du Jungfraujoch après un déjeuner convenable, descendre des kilomètres de glacier avec les chiens polaires pour trouver une bonne soupe chaude à Concordia et après une visite au lac de Märjelen, 8 kilomètres plus loin, quitter la place et dîner avec une bonne bouteille de vin à l'Hôtel de l'Eggishorn.

Ce sera une expérience inoubliable.

Le monopol pour ce film en Suisse a été acheté par M. Albert Vuagneux, 27 rue de Bourg, Lausanne.

## Die Zone des Todes.

(Schluss.)

Am Abend vor ihrer Grossjährigkeit geniesst Giselle, ohne es zu ahnen, die Medizin in ihrem Kaffee. Als bald treten bei ihr Erscheinungen vollständigen Wahnsinns auf.

Vergebens überbringt ihr Eva Pierres Briefe. Giselle vermag sie nicht zu lesen, noch weniger, sie zu beantworten.

Pierre erschrickt über dieses Stillschweigen so sehr, dass Eva nicht wagt, ihn von Giselles Zustand zu benachrichtigen. Sie nimmt sich daher vor, für Giselle zu antworten, und lässt schliesslich unter dem Namen einer andern ihr eigenes Herz sprechen.

Aber eines Abends kommt Pierre zurück. Er findet Giselle, Blumen in einen Fluss säend. Sie selbst ist unfähig, ihn wieder zu erkennen. Er begegnet auch Eva, welche plötzlich ihre List, sowie ihre Liebe gesteht.

Giselle ist wahnsinnig, Eva verliebt! Pierre bietet Eva eine Freundschafts-Heirat an, welche sie annimmt.

Pierre und Eva sind ziemlich glücklich; da trifft ein Brief von Sizine ein aus dem Pierre erfährt, dass Toffer sich vorbereitet, Giselle zu heiraten.

Pierre reist alsbald nach Primor, wo ihn Sizine erwartet. Die Leute sind festlich gestimmt. Toffer hat sich anlässlich seiner Verlobung freigiebig gezeigt. Pierre und Sizine entführen ganz einfach Giselle, und um ihre

Flucht zu erleichtern, brennt Sizine mit einem Schlag das gesamte Kunst-Feuerwerk ab, welches das Fest beenden sollte.

Aber alsdann entsteht etwas aussergewöhnliches: Das Kunst-Feuerwerk wird zu einem richtigen Flammenmeer: das Dorf, das Schloss, alles fällt dieser schrecklichen Katastrophe zum Opfer, ein entsetzliches und doch wunderbares Schauspiel.

Am folgenden Morgen befinden sich Giselle, sowie Pierre ausser Gefahr. Eva, welche sie wieder gefunden hat, bemerkt mit Schrecken, dass Giselle ihre Vernunft wieder erlangt und Pierre nicht aufgehört hat, sie zu lieben.

Inzwischen ist eine Untersuchung eröffnet worden und man forscht unter den Ruinen und Leichen nach der Ursache der geheimnisvollen Katastrophe. Ein Feld-Telephon ermöglicht dem Kommissar, sich mit Pierre zu unterhalten, aber dieser Beamte stirbt im Laufe seiner Untersuchung, erstickt durch die Dämpfe, welche den Trümmern entweichen.

Pierre begibt sich alsdann ebenfalls dorthin, indem er die gleichen Frauen, in gleicher Angst vereinigt, zurücklässt.

Auch er wird ein Opfer der Erstickung, er hat jedoch die Wahrheit entdeckt. Der Fall eines Meteors

hat die Zerstörung von Primor verursacht. Und Pierre stirbt, indem er noch Eva empfiehlt, sein Werk und seine liebe Giselle zu beschützen.

Die Ruinen von Primor werden von den Touristen besucht. Obwohl die wissenschaftliche Erklärung des

Dramas festgestellt wurde, bestehen die guten Landleute nichtsdestoweniger auf dem Glauben, dass Primors Vernichtung das Rachewerk des Zauberers Sizine war, und versichern, dass er von Zeit zu Zeit sein höllisches Feuerwerk von neuem beginne.

## Der Kino und der Schulunterricht.

Wir haben schon verschiedentlich über dieses Thema geschrieben und freuen uns, heute Gelegenheit zu haben, einen Artikel aus dem in Genf erscheinenden Wochenblatt „Le Socialiste“ aus der Feder von Emanuel Regamey wiederzugeben. Was uns besonders mit Genugtuung erfüllt, ist, dass der Wunsch nach Kinoinstruktionsstunden aus dem sozialistischen Lager fällt, ein Beweis, wie sehr man in diesen Kreisen so hochwichtige Erfindung zur Jugendbildung und Jugenderziehung einschätzt. Wir geben nun dem Verfasser das Wort:

### Propos d'un citoyen.

Une innovation très intéressante en matière d'enseignement va être expérimentée prochainement à Lausanne. Une classe spéciale à l'usage des enfants retardés de 6 à 11 ans va être ouverte, mais ce qui en fera la particularité, c'est que pour les leçons de géographie, d'histoire, de sciences, on aura recours à des projections lumineuses et au cinématographe.

Je suis étonné pour mon compte qu'à Genève, nul n'ait songé à s'adjointre ce merveilleux moyen que constitue l'écran, dans l'enseignement.

On a laissé carte blanche aux propriétaires d'établissement cinématographiques pour présenter à la jeunesse les images qu'il leur plaisent de présenter.

Indistinctement on sert, soit à la jeunesse, soit à l'âge adulte, un programme de spectacle identique.

Or, comme les goûts du public guident en quelque sorte les directeurs de ces établissements, dans le choix des vues offertes; comme d'autre part, le goût du public est plutôt porté vers certains films où la morale n'a rien à gagner mais tout à perdre, il devait arriver un jour ce qui arriva. La police dût s'en mêler, et interdire aux enfants l'accès des cinématographes, ou tout au moins édicter certaines mesures restrictives en ce qui concerne la fréquentation de l'enfance aux spectacles de ce genre.

Je suis un chaud partisan du cinéma, mais à la condition que ce dernier tout en présentant au public un spectacle moralisateur, soit en même temps un délassement pour l'esprit, et un moyen d'éducation.

Jusqu'à ce jour, les chefs d'établissements de ce genre ont plutôt envisagé la question des recettes à encaisser.

Ce fut évidemment un tort. Mais il convient aussi de ne pas leur jeter la pierre.

Tout autre, à leur place eût agi de même, car étant donné la concurrence et les frais énormes à supporter, les directeurs de spectacles cinématographiques, il est évident que leur tendance sera toujours de présenter des films sensationnels faisant recette, plutôt que des films documentaires joués devant une salle vide.

Mais à côté de cela, il me semble que l'on pourrait très bien songer à la jeunesse et lui présenter un programme qui réunisse certains avantages tout en éliminant certains inconvénients, mais en laissant cependant un bénéfice rénumérateur convenable au directeur assez avisé pour tenter l'expérience.

Nos écoles vont se fermer le samedi et le dimanche.

Voilà deux longues journées à remplir pour les enfants.

Beaucoup d'entre-eux sont complètement abandonnés à la rue, du fait que le père ou la mère travaillent en atelier, le samedi tout au moins.

Nos directeurs de cinémas ne pourraient-ils pas instituer pour l'après-midi du samedi et peut-être aussi pour celui du dimanche, un spectacle réservé à l'enfance, dont le programme approuvé par l'autorité de police serait accessible à nos enfants, à des prix tout à fait réduits?

Et si cela n'est pas possible, soit pour des raisons techniques, soit pour des motifs d'ordre financier, nos autorités soit cantonales, soit municipales, ne devraient-elles pas intervenir et créer de tels spectacles?

Nous disposons de locaux assez vastes dans la plupart de nos édifices scolaires pour n'avoir pas besoin d'en créer ou d'en louer ailleurs.

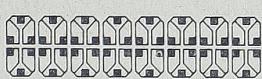
Il serait certainement possible de faire quelque chose à peu de frais, j'en suis persuadé!

Attendra-t-on d'être distancé dans cette voie par d'autres villes de Suisse ou de l'étranger?

Non, je l'espère.

Genève compte assez d'hommes d'initiative et de philanthropes à qui il suffira de signaler ce nouveau champ d'activité pour qu'immédiatement quelque chose soit tenté!

Ce sera la tranquillité pour beaucoup de parents, et la joie pour beaucoup d'enfants déshérités.



PROTEA

